



Travail en 5e sur le droit des femmes en France

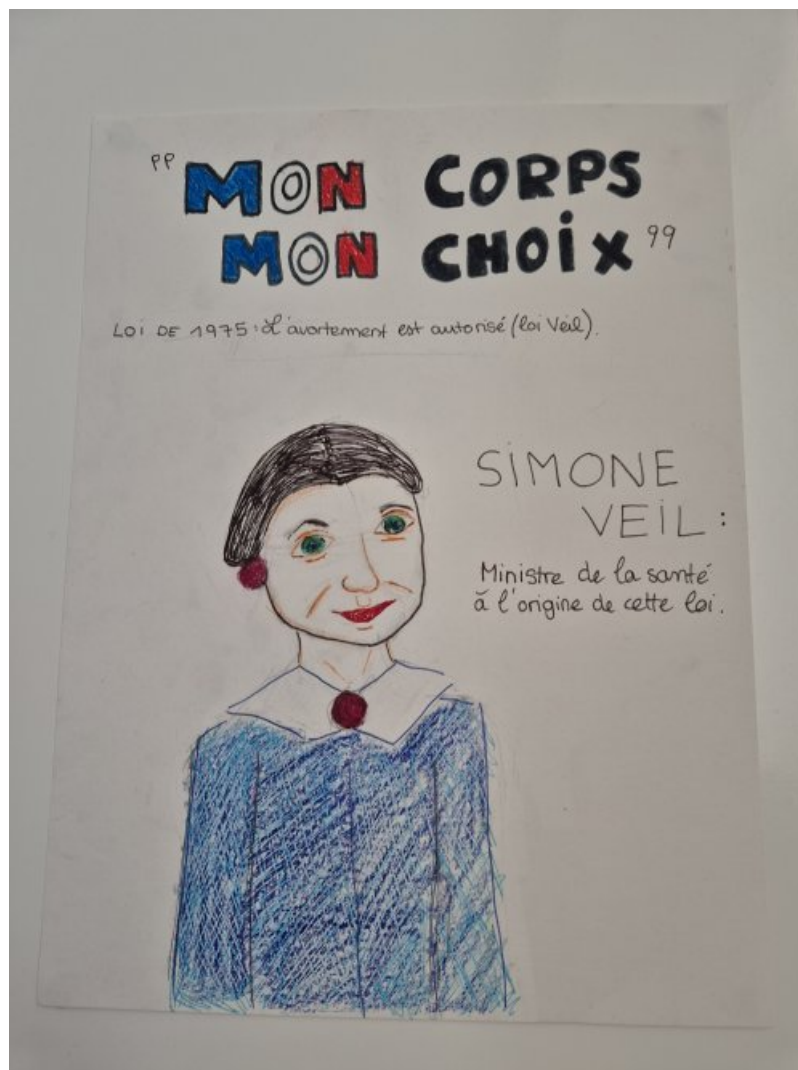
publié le 08/03/2026 - mis à jour le 09/03/2026

Descriptif :



Les élèves de 5e ont créé des affiches en EMC pour commémorer les principales lois françaises ayant amélioré les droits des femmes. La journée du 8 mars est l'occasion d'en présenter quelques unes.

En 5e, le programme d'Enseignement Moral et Civique consacre un chapitre à l'**égalité Femmes - Hommes**. Cette année, les élèves ont d'abord travaillé sur quelques grandes figures féminines (Marie Curie, Olympe de Gouge, Simone Veil, Joséphine Baker, Rosa Parks...) puis ils ont étudié les principales lois ayant fait progresser le droit des femmes en France. La tâche finale du chapitre a consisté à réaliser en binôme une affiche pour illustrer la loi qui les avait le plus marqués. La journée du 8 mars est l'occasion d'en présenter quelques unes.



LIBERTÉ-ÉGALITÉ-
FRATERNITÉ

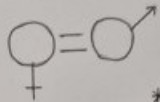
Je peux me présenter
et voter comme un
homme !!!



Loi de 1944: Les femmes peuvent voter et être élues.

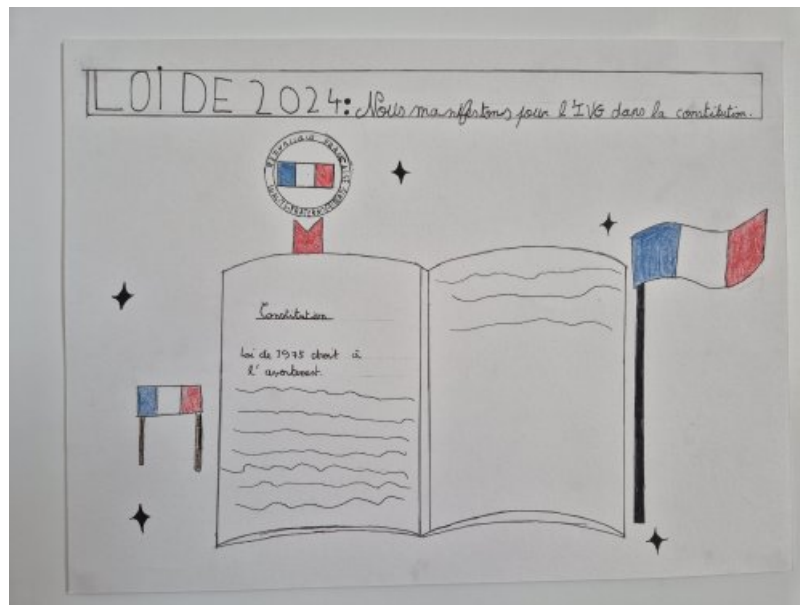
SIT'ES SEXISTE!

T'ES SUR LA MAUVAISE
PISTE!!



*2018
Les violences sexuelles
et sexistes sont toujours
présentes.





1944

♀ = ♂

Les femmes peuvent voter et être élues

Voter, être élue,
un droit,
pas une exception !!



Homme ou femme, on a tous le droit de travailler!

♀ = ♂



1965: Les femmes peuvent exercer un métier sans l'accord de leur mari



Loi de 2018: Les violences sexuelles et sexistes
sont d'urgence punies !

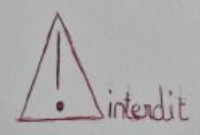
QUAND
JE DIS
NON, c'est
NON

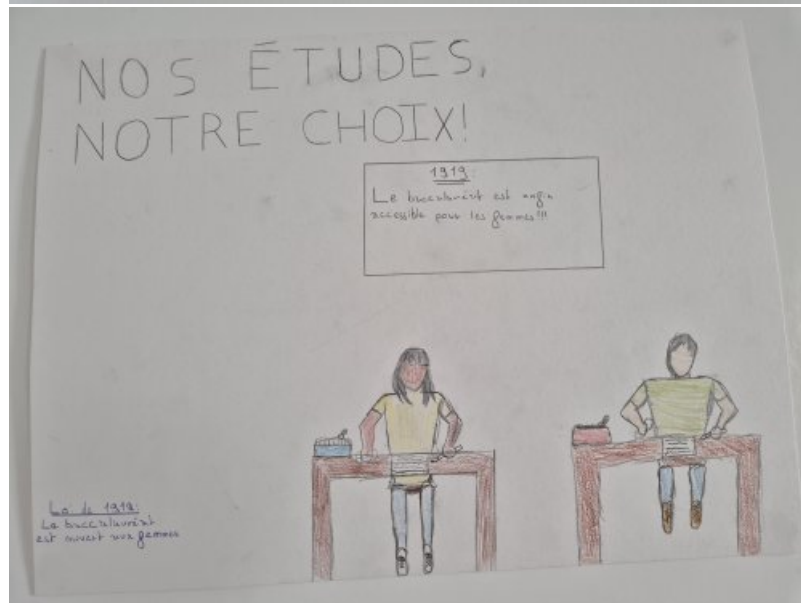
La tenue ne justifie
jamais le viol !

mains sales sur
corps propre

LE CORPS
D'UNE FEMME
N'ES PAS UN
OBJET

NON AU
VIOL !!!





Portfolio



